

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-3774

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 4

À la fin de l'alinéa 229, substituer aux mots :

« vertu des articles 223 WN à 223 WN *quinquies* »

les mots :

« application de la sous-section 3 de la section VI ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.